

La blogosphère francophone : langue et identité virtuelle

Irina Breahna

Université d'État de Moldova, Moldova

Résumé : Est-il possible de postuler l'existence d'un territoire virtuel dont les frontières sont marquées par une chaîne de caractères, une adresse web? Si tel était le cas, quelle langue parlerait la blogosphère francophone ? Cet article se propose d'étudier un échantillon de blogs francophones, afin d'établir comment les communautés créées autour de ceux-ci font usage du français, mais aussi d'observer leur regard réflexif sur la langue utilisée. L'objectif est donc de suivre deux variations importantes, régionale et situationnelle, dans la façon dont les blogueurs et leurs auditoires construisent leurs discours et leurs identités virtuelles, mais aussi de voir comment le public concerné (auteurs et lecteurs) porte des jugements de valeur sur la (sa) langue.

Mots-clés : blogosphère; commentaire; francophones du Québec; francophones de Belgique; langue; territoire; variation

Abstract: Is it possible to argue the existence of a virtual territory, with frontiers marked by words, by a web address? If that is the case, what language would the Francophone blogosphere speak? This paper studies a number of blog posts, in order to find out in which way the communities built around these blogs use French language, but also to point out their view of the linguistic performance and competence. Our goal is to follow two types of language variation – variation associated with geography and variation associated with context (online communication) to better understand how speakers build their discourse and their virtual identities.

Keywords: blogosphere; comment; Francophones in Quebec; Francophones in Belgium; language; territory; variation

La Moldavie est un État membre de la Francophonie depuis 1996, sans être vraiment francophone. Elle est, ou était, dirait-on, francophile, dans le sens où le français était la langue étrangère privilégiée. C'est pourquoi notre vision de la communauté francophone est parfois trop idéaliste, et trop influencée par les slogans. D'où l'intérêt à suivre les francophones de

souche et leurs propos dans l'espace virtuel, afin de découvrir un regard penché non seulement sur des sujets d'actualité francophone, mais aussi sur des questions d'identité, de langue et d'appropriation.

Les travaux en sociolinguistique traitent les différences ou variations à l'intérieur d'une langue en termes qui renvoient à l'origine de la dite variation en comparaison avec la norme. Louis-Jean Calvet (2011) parle alors de trois paramètres. La langue connaît des variations dans trois axes : social, géographique et historique. Cela entraîne trois types de variations – diastratiques (corrélées aux groupes sociaux), diatopiques (corrélées aux lieux) et diachroniques (corrélées aux classes d'âge).

La variation diatopique nous intéresse davantage dans le contexte de l'« espace » virtuel et du blogue qui en est un des principaux outils de publication. Pourtant, toujours dans les mots de Calvet (2011) « ces variations ne sont pas seulement linguistiques, elles ont en même temps une pertinence sociale et participent à une “culture”¹ ». Cette précision met le concept de territoire dans un cadre qui n'est plus celui de la simple géographie. « Territoire » veut dire certainement « espace », mais aussi tout ce qui est lié à l'existence de cet espace et aux productions de ses habitants.

Le blogue est un outil de publication et de communication collective offrant un format original d'expression et interaction publique. Dans un contexte francophone, il est aussi – c'est en tout cas l'hypothèse que nous souhaitons étayer dans cet article – un espace d'expression/construction de son identité « territoriale » par le biais de la langue. Et cette construction de l'identité linguistique et territoriale se ferait dans des configurations de type Moi-Ici, Moi-Là, Moi-Autre.

L'intérêt d'une recherche sur des questions de langue et de territoire dans un format qui permet l'anonymat, ou la réinvention de soi par rapport à son origine, réside notamment dans cette contradiction d'un mythe d'Internet : « les internautes libérés de contraintes physiques développent de nouveaux

¹ Louis-Jean Calvet, *La Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 [1993], p. 80.

types de communautés effectives. Elles sont plus définies par un intérêt ou des objectifs communs que par les hasards de la géographie¹. »

Blogue et blogosphère

L'appellation « blogosphère » désigne l'ensemble des blogues présents sur le web, mais aussi la communauté interactive des blogueurs (carnetiers) et internautes. Les blogues, contraction de « weblogs », peuvent être définis en réunissant deux critères principaux : le format et le contenu. Ils sont des carnets de bord qui obéissent à un format technique de publication sur web. Ce format se présente comme une succession d'entrées (billets) datées en ordre chronologique inversé. Les entrées sont accessibles à tous. Ce format ouvert donne la possibilité aux internautes de laisser des messages. L'aspect de conversation assure la dimension communautaire de ce format de publication :

Les carnetiers offrent souvent un espace d'expression à leurs internautes, qui commentent, critiquent ou encore précisent les informations diffusées. Cette présence de commentaires extérieurs au site et qui ne relèvent donc pas de l'action du carnetier, même s'ils sont sous sa responsabilité, donne au phénomène cet aspect de conversation : entre carnetiers (qui s'écrivent des commentaires les uns les autres sur leurs sites) et entre les carnetiers et les internautes².

Traditionnellement, les contenus des blogues sont aussi hétéroclites que les intérêts de leurs auteurs. Si les premiers blogues se composaient de listes de liens, l'explosion³ du nombre des blogues et de leur popularité a diversifié significativement leur contenu et leurs objectifs. L'utilisation de certains systèmes de gestion de contenu (WordPress, Blogger, etc.) et la mise en page caractéristique représentent les éléments formels qui permettent un repérage facile du blogue. Pourtant une définition en termes de format ne couvre pas les pratiques individuelles, les intérêts des blogueurs ou les thématiques concernées.

¹ Patrice Flichy, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, p. 119.

² Florence Le Cam (2003), *Les carnets (weblogs), une piste pour l'expression citoyenne locale ?*, <https://lc.cx/Jnv6>, consulté le 25 juillet 2016.

³ En août 2016, <http://www.worldometers.info/> recensait déjà plus d'un milliard de billets écrits en 2016.

La classification de Florence Le Cam¹ (2003) s'appuie notamment sur le contenu des blogues et en recense quatre catégories. Les blogues mono-thématiques ont un contenu qui renvoie au parcours professionnel du blogueur ou à ses centres d'intérêt. Les billets sont centrés sur une thématique particulière et visent son approfondissement. Les méta-blogues sont aussi des blogues thématiques, pourtant leur centre d'intérêt est limité quasi exclusivement au développement et à la diffusion des blogues. Les blogues institutionnels diffusent des informations relatives à l'institution, assurent sa promotion et la communication entre ses membres. Finalement, les blogues intimes sont de journaux traitant de la vie privée des blogueurs publiés en ligne.

Nous avons limité notre étude aux blogues mobilisant un thème. Cette limitation est motivée par la nécessité de recueillir des réactions (au niveau des commentaires) par rapport à un thème signalé explicitement.

Ainsi, la thématique du blogue rassemble des interventions qui gravitent autour des centres d'intérêt communs. Ces centres d'intérêt sont un élément indispensable dans la constitution d'une communauté autour du blogue. L'espace en est un autre élément qui mérite notre attention.

Madeleine Pastinelli (1999) note plusieurs transformations subies par les utilisateurs des canaux de chat, transformations qui, à notre avis, pourraient s'appliquer aux internautes, lecteurs des blogues, aussi :

[...] un immense bâtiment non localisé, une sorte de non-espace, dans lequel se trouveraient des milliers de pièces différentes consacrées chacune à un champ d'intérêt particulier et dans lesquelles des gens de partout pourraient se regrouper pour discuter et échanger. Dans ce jeu de sociabilité, chacun entrerait avec une image "vierge", face à ses interlocuteurs, puisque ni l'âge, ni le sexe, ni la couleur de peau, ni l'accent ne seraient perceptibles. Seuls les discours permettraient aux internautes de se fabriquer une image des autres et de produire une image d'eux-mêmes. Dans ce curieux espace, chacun serait seul avec d'autres individus seuls, chacun se trouvant complètement détaché de son réseau personnel, de son identité statutaire et de son inscription dans

¹ Florence Le Cam, *op. cit.*, p. 6-7.

un espace géographique donné et, en fin de compte, seule la langue subsisterait comme facteur pouvant limiter les possibilités d'entrée en relation¹.

Les internautes choisissent pourtant de ne pas profiter de ce détachement et de cette possibilité de réinvention. L'« aspatialité » du web n'est pas suffisante pour délocaliser les internautes, surtout quand il s'agit d'espaces d'expression qui assument une origine géographique :

Sur un canal comme #francophone, qui est censé regrouper une vaste communauté d'internautes indépendamment de leur appartenance à une communauté culturelle ou régionale, on peut observer constamment différentes formes de manifestation d'appartenance à des communautés particulières. Ainsi n'est-il pas rare de voir des 'guerres régionales' éclater sur les canaux. En fait, il ne se passe jamais cinq minutes sans qu'un internaute dise aux autres de quelle région il est, ce qui provoque bien souvent des commentaires sur la région en question, commentaires qui donnent parfois lieu à de vives discussions².

Le besoin de s'identifier par rapport à un lieu physique se manifeste même dans un contexte neutre : « Que le canal soit situé ou non, les internautes, eux, prennent toujours le soin de se localiser linguistiquement, culturellement et géographiquement et de situer de la même façon leurs interlocuteurs³ ».

La question de la spatialité sur le web était donc déjà un sujet d'actualité aux débuts des applications qui permettaient de se retrouver dans le même espace virtuel. Dans les canaux de chat, elle donnait la possibilité de s'identifier par rapport aux autres utilisateurs.

Dans le cas des blogues, dont la section des commentaires permet la constitution des communautés à l'instar des réseaux autour des canaux, le facteur de spatialité prend des dimensions nouvelles.

Un blogue s'identifie comme un territoire virtuel particulier grâce à des caractéristiques formelles, mais aussi à grâce à une certaine uniformité de contenu. Celle-ci permet d'ailleurs qu'un blogue avec la totalité de ses billets

¹ Madeleine Pastinelli, « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle – Le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de « chat » », *Terminal. Technologies de l'information, culture et sociétés*, n° 79, 1999, p. 41-60, <https://lc.cx/Jnvu>, consulté le 17 août 2016.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

fasse partie d'une certaine catégorie. Cette uniformité est assez évidente dans les blogues mono-thématiques. En effet, le thème arboré par un blogue sert à délimiter davantage son territoire dans l'espace virtuel. Ainsi, le premier blogue de notre corpus est le blogue de Charline Vanhoenacker, hébergé par *lesoir.be*. Celui-ci identifie son contenu comme « la vie parisienne observée avec ironie par une correspondante belge¹ ». Les frontières sont donc tracées – le domaine est belge, la journaliste l'est aussi, mais les sujets touchent principalement à la capitale française et à sa vie politique, ce qui mène à des interférences au niveau des opinions et des identités. Le second blogue de notre corpus, *Mon réel à Montréal*, est hébergé par *liberation.fr*, citant pour domaine d'action « Chroniques de l'actualité québécoise² »

La langue du blogue n'est pas un élément définitoire du blogue sur le web par rapport à d'autres applications. Elle sert pourtant à opposer les blogues entre eux³. À notre avis, le critère linguistique est indissolublement lié au critère spatial, surtout quand il s'agit de langues qui peuvent être associées à des grandes aires géographiques et culturelles, comme le français. Le blogue francophone n'est pas juste un blogue écrit en français. C'est le blogue dont la langue sert de clé d'entrée dans ce que François Provenzano (2006) considère « une donnée sociologiquement repérable⁴ », la Francophonie.

Le sujet de la Francophonie est certes très complexe et difficile à réunir sous les termes d'une seule définition ou domaine de recherche. D'autant plus que ce qui nous intéresse dans le contexte de cette étude relève peu du facteur unificateur, puisque nous nous sommes placés dans le domaine de la variation et de la confrontation langagière. Ce qui a retenu notre attention c'est notamment cette divergence – territoriale, culturelle, linguistique – à

¹ @ Pèèëris (2011-2013), <https://lc.cx/JhkT>, consulté le 11 septembre 2014.

² Mon réel à Montréal (2011), <https://lc.cx/Jhkq>, consulté le 11 septembre 2014.

³ La radiotélévision allemande Deutsche Welle organise tous les ans depuis 2004 un concours international ouvert à tous les blogues, podcasts ou vidéoblogues rédigés ou produits dans l'une des 10 langues du concours. Une des catégories récompense le meilleur blogue par langue.

⁴ François Provenzano, « la “francophonie” : définitions et usages », *Quaderni*, vol. 62, n° 1, 2006, p. 94.

l'intérieur de ce qui devrait être un espace d'union. Cela s'explique, à notre avis, par ce qu'est la Francophonie (au moins en partie) :

[...] l'assemblage de différentes 'aires culturelles', chacune porteuse des spécificités et participant à l'édification d'un exotisme francophone. Le découpage d'une portion de territoire, auquel on attribue une série de traits culturels homogènes, et ensuite le transfert de ces traits aux productions symboliques de ce territoire sont des opérations critiques qui ne sont jamais, elles non plus, dépourvues d'enjeux idéologiques, souvent liés aux revendications des acteurs eux-mêmes. Le "dialogue de cultures" s'apparente ainsi à une version euphémisée des luttes pour la reconnaissance symbolique qui animent les minorités francophones, tel le Québec par exemple ou les jeunes États africains¹.

Les blogues francophones sont donc des territoires virtuels où l'on retrouve l'écho des préoccupations qui animent les territoires physiques francophones. L'intérêt des blogues consiste en leur accessibilité spatiale. Les interactions autour de différents billets réunissent des francophones résidant à mille kilomètres les uns des autres. Lorsque ces interactions se produisent dans un cadre similaire du pont de vue thématique, nous pouvons espérer une certaine consistance des propos, mais aussi une continuité dans le profil des commentateurs. La Francophonie est certainement le cadre idéologique dans lequel nous pouvons positionner les deux blogues retenus pour cette étude, bien que thématiquement ils revendiquent des préoccupations plus pragmatiques.

Les contacts qui s'établissent au niveau des commentaires nous intéressent puisqu'ils permettent d'identifier des jugements sur « son » français et sur le français des « autres » francophones dans un dialogue qui profite à la fois de la délocalisation offerte par l'espace virtuel et de la localisation offerte par le contenu du blogue : « L'interface du blog doit alors être regardée comme un répertoire de contacts permettant aux individus de tisser des liens avec d'autres autour d'énoncés à travers lesquels ils produisent de façon continue et interactive leur identité sociale »².

¹ François Provenzano, *op. cit.*, p. 97-98.

² Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Téterel, « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogues par leurs publics », *Réseaux*, n° 4, 2006 (n° 138), p. 15-71, <https://lc.cx/JnvL>, consulté le 1 juin 2016.

Pour Tajfel et Turner (1979)¹, l'identité sociale est un élément d'identification fourni par les groupes sociaux à leurs membres. Cette identité résulte de la conscience qu'a un individu d'appartenir à un groupe social ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance. Les individus cherchent à obtenir ou maintenir une identité sociale positive. L'identité sociale positive est déterminée par des comparaisons sociales favorables entre l'endogroupe et des exogroupes pertinents. Ces deux principes théoriques formulés par Tajfel et Turner (1979) sont pertinents pour notre étude, car ils permettent de prévoir des oppositions de type Moi-Ici, Moi-Là, Moi-Autre. La langue et le territoire deviennent des critères de différenciation à valeur évaluative dans la mesure où la comparaison est motivée par la similarité et la proximité des exogroupes, placés institutionnellement et historiquement au sein de la Francophonie.

Le corpus

L'espace virtuel est dépourvu de frontières physiques. Le domaine de premier niveau national ne confirme pas la nationalité de l'organisation qui le possède ni sa présence sur le territoire mentionné. Donc l'intérêt des labels comme *.be* (Belgique), *.ca* (Canada), *.ch* (Suisse), *.fr* (France), *.re* (Réunion) réside surtout dans un geste de délimitation qu'on pourrait qualifier de symbolique. L'espace virtuel sert à indiquer dans la masse virtuelle un contenu qui relève d'un territoire et de toutes ses productions. Ce qui nous intéresse dans ce découpage c'est d'observer l'interaction des francophones par rapport à leur pratique du français, mais aussi par rapport à leur origine physique et à l'ensemble d'imaginaires, stéréotypes, réalités, etc. que cela entraîne. Et d'identifier les configurations que ces interactions pourraient prendre.

En suivant la variation régionale et situationnelle dans le corpus d'étude, nous nous proposons de mettre en évidence les tendances divergentes dans les représentations des locuteurs concernant l'usage du français. Ce qui produit, par endroits, des qualifications qui ne sont pas seulement linguistiques.

¹ Henri Tajfel et John Charles Turner, « An integrative theory of intergroup conflict », dans Stephen Worchel et William Austin (dir.), *The social psychology of intergroup relations*, Pacific Grove, CA/Brooks/Cole, 1979, p. 33-48.

Nous pensons aussi que ces représentations sont considérées fondées par les commentateurs lorsqu'elles sont appuyées par des arguments qui renvoient à un territoire ou à une variante « légitime ».

Ainsi, dans cet article, le blogue est le territoire et le français en est la langue. Certes, il y a de nombreuses variables qui doivent être prises en compte. Le label du domaine n'est pas toujours un choix opéré par l'auteur, c'est plutôt une conséquence de la plateforme qui l'héberge. Le fait d'avoir les représentants de plusieurs aires francophones parmi les lecteurs et les commentateurs d'un blogue implique une certaine internationalisation du contenu. Le blogue de Charline Vanhoenacker, @Pèèris, et hébergé par *lesoir.be* mais sa thématique est la vie parisienne observée par une journaliste belge. L'autre blogue de notre corpus, *Mon réel à Montréal*, est hébergé par *liberation.fr*, mais son domaine d'action est l'actualité québécoise. Le point commun de ces deux blogues réside donc dans la divergence de leur géographie virtuelle et de leur géographie de contenu. Ce qui entraîne notamment un phénomène d'interférence, à savoir des lecteurs francophones qui se laissent regroupés selon leur géographie déclarée en trois catégories principales :

1. Français résidant en France;
2. Français résidant au Québec/Belgique;
3. Québécois/Belges.

À ce canevas d'identités s'ajoute le profil de l'audience visée par l'auteur/ les auteurs du blogue et des rédactions qui les hébergent – *Le Soir* belge et *La Libération* française. @Pèèris est adressé surtout à un public belge, désireux d'être informé sur les actualités françaises. *Mon réel à Montréal* vise un public français, curieux d'en connaître plus sur la province francophone du Canada. Cette approche « vu par les yeux » d'un étranger mène le plus souvent à des discussions contradictoires, voire conflictuelles, qui dégénèrent en critiques et accusations mutuelles.

Nous avons mentionné plus haut que les blogues thématiques nous intéressent particulièrement dans cette étude parce que tout en explicitant leur domaine d'intérêt ils créent d'une certaine façon une territorialité virtuelle, motivée par leur contenu. Nous aimerions pousser cette délimitation, afin d'inclure le public du blogue et le format de l'espace public comme données de catégorisation.

Le profil des commentateurs et la nature de leurs contributions nous semblent importants dans la mesure où les problèmes de territorialité virtuelle et physique et l'identité se manifestent mieux dans un contexte de débat.

Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Téterel (2006) ont identifié quatre modèles de production du public des blogues¹. Nous allons limiter notre étude, pour des raisons évoqués ci-dessus, aux blogues qui s'inscrivent dans la quatrième catégorie. Dans cette configuration, « l'énoncé produit est détaché de la personne de l'énonciateur, afin d'afficher les marques de distanciation indispensables à la profération d'une opinion, d'un jugement ou d'une critique² », les commentateurs « échangent entre eux en faisant converger leurs informations, leurs jugements et leurs critiques vers des objets du débat public³ » et l'espace public prend une forme de « dialogue et de controverse entre individus autonomes et responsables⁴ ». Les blogues journalistiques (@ Pèèèris), politiques, citoyens (*Mon réel à Montréal*) dont le réseau est fortement polarisé et le mode de communication est basé sur l'échange d'opinion font partie de cette catégorie⁵.

Cette formalisation des modes d'énonciation ayant des effets différents sur la construction du public des commentateurs du blogue ne signifie pas pourtant que les tous les commentaires d'un blogue revêtent la forme de la controverse ou du débat.

Dans une étude de 2006⁶, Gilad Mishne et Natalie Glance (2006) ont analysé environ 645000 commentaires afin de définir la diversité de leur usage et leur rôle dans l'économie du blogue. Selon les auteurs, les commentaires représentent un outil pertinent pour étudier la réponse des internautes aux contenus mis en ligne. Les commentaires « contestations » représentent une partie importante de la masse des commentaires. Les auteurs confirment

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, Tableau 1.

⁶ Gilad Mishne et Natalie Glance (2006), *Leave a Reply: An analysis of Weblog Comments*, <https://lc.cx/JnvE>, consulté le 22 août 2016.

leur hypothèse que les commentaires « contestations » (en désaccord avec le blogueur et/ou un autre commentateur) peuvent être utilisé pour identifier un sujet controversé. Mishne et Glance identifient également une série de traits qui permettent de qualifier un commentaire comme « contestation » : la présence d'un renvoi au début du commentaire, l'utilisation des points d'interrogation tôt dans le message, la longueur du message, les marques de la subjectivité, la polarisation, le nombre de commentaires dans le fil de discussion.

L'analyse du contenu des commentaires peut bien évidemment révéler des divisions encore plus fines, en fonction du sentiment dominant, du degré d'intransigeance etc. Le dialogue des francophones, à travers les commentaires recueillis, illustre de nombreuses tensions territoriales et culturelles/linguistiques. Il trahit des ressentiments, des frustrations, mais aussi, de nombreux préjugés, des attentes et imaginaires qui sont le résultat de plusieurs siècles d'interaction et exagération, et non en dernier lieu d'hierarchisations à l'intérieur du projet francophone. Nous allons nous limiter pourtant aux traits mentionnés ci-dessus, car, à notre avis, ils sont suffisamment pertinents pour déterminer les billets controversés dans les deux blogues choisis pour cette étude. Mais aussi, bien que le sentiment dominant dans le commentaire soit pertinent pour témoigner de l'intensité du débat, il est secondaire pour notre démarche qui se propose d'identifier les configurations (Moi-Ici, Moi-Là, Moi-Autre) comme mécanismes d'identification et légitimation.

Si les catégories de Cardon et Delaunay-Téterel (2006) nous ont permis d'identifier les blogues où domine l'échange d'opinions, les commentaires « contestations » nous ont guidé vers les billets susceptibles de faire controverse. Paradoxalement, le sujet proprement-dit du billet peut se perdre dans le fil de discussion qui s'écarterait alors des propos du blogueur ou des commentaires initiaux.¹

¹ Cet article s'appuie sur un ensemble de 8 billets recueillis dans les deux blogues. Les billets ont été sélectionnés à partir de deux critères mentionnés plus haut : le thème et/ou la présence des commentaires « contestations ». En ce qui concerne les commentaires, nous avons retenus ceux qui contenaient des références à la langue française et identifiaient

La langue et le territoire

L'approche sociolinguistique de la francophonie la définit comme un espace de conflit. Les tensions émergent de la confrontation complexe entre « des situations sociales et institutionnelles, des variétés pratiquées en concurrence et des représentations fantasmées de ces variétés¹ ».

Selon Roland Breton (1996), «...l'espace francophone, morcelé politiquement, l'est particulièrement quant à l'attitude face à la langue². » Ces attitudes diverses peuvent être appréhendées soit sur le plan collectif, soit sur le plan individuel.

Comme le blogue est un outil d'expression individuelle très puissant³, nous aimerions diriger notre attention sur le plan individuel de l'approche sociolinguistique de la francophonie et parler surtout de l'insécurité linguistique⁴.

Le concept d'insécurité linguistique a été mis en avant dès les années soixante-dix par les travaux de William Labov⁵. Les recherches portant sur l'insécurité linguistique⁶ considèrent qu'elle est en grande partie attribuée à la surveillance et à la correction de la langue par ceux et celles qui possèdent la langue dominante. Pour Calvet (1993), on parle de sécurité linguistique « lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la

(« Vivant au Canada ») ou permettaient d'inférer (« Montant dans un taxi ») la géographie de leur auteur.

¹ François Provenzano, « Francophonie et études francophones : considérations historiques majeures historiques et métacritiques sur quelques concepts majeurs », *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, vol. 3, n° 2, 2006, p. 12

² Roland Breton, « La démographie des francophones est-elle insaisissable? », dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique de la Francophonie*, tome 2, Paris, Éditions Honor Champion, p. 849-853.

³ Cardon et Delaunay-Téterel parlent d'une dynamique « expressiviste » au cœur des engagements des blogueurs.

⁴ François Provenzano, *op. cit.*, p. 11.

⁵ William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

⁶ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

norme¹ ». Il y a insécurité linguistique « lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas² ».

Ce concept est particulièrement intéressant à étudier dans le monde virtuel où l'on pourrait assumer n'importe quelle identité, géographie, nationalité et dont la communication (au moins dans les blogues) se déroule par écrit. Pourtant, ce sentiment d'insécurité linguistique, ou d'exploitation de l'insécurité linguistique d'un Autre est très présent (les commentaires (23) et (24), par exemple). L'insécurité linguistique ou la sécurité linguistique se manifeste, explicitement ou implicitement, dans les propos des commentateurs lorsqu'ils situent leur jugement par rapport à une « langue » considérée légitime.

François Provenzano (2006) observe que l'insécurité linguistique « est certainement une clé d'entrée féconde pour étudier la francophonie³ ». Il invoque trois raisons :

- a. La standardisation extrêmement puissante du français et l'imposition à large échelle d'une NORME.
- b. La co-présence de variétés régionales avec la variété française légitime sur des territoires parfois très restreints.
- c. La menace anglo-saxonne qui accroît la nécessité de protéger la variété française légitime⁴.

Cette dernière raison est très présente dans les propos des commentateurs du blogue *Mon réel à Montréal*. Les trois entrées de la catégorie *À la frontière du lexique* éclairent pertinemment le rapport des locuteurs francophones à la norme, mais ce rapport est lié directement aux attitudes « correctrices » dans les deux sens. L'entrée *Qui parle vraiment la langue de Molière* arrive à la conclusion qu'il « faut se réjouir; la langue fleurie des Rabelais, Montaigne, et autres Molière a encore des héritiers. Mais il faut voir la vérité en face: ils sont Québécois⁵ ». Cette constatation, un peu surprenante, car prise chronologiquement et non symboliquement, entraîne un

¹ Calvet, *op. cit.*, p. 50.

² *Ibid.*, p. 50.

³ François Provenzano, *op. cit.*, p. 12.

⁴ *Ibid.*

⁵ Mon réel à Montréal (2011), *Qui parle vraiment la langue de Molière ?*, <https://lc.cx/JnvD>, consulté le 11 septembre 2014.

débat des deux côtés de l'Atlantique. Un des points sensibles est la déclaration de Claude Poirier, directeur du Trésor de la langue française au Québec, selon qui les américanismes et les anglicismes « n'ont pas suffi à modifier de manière significative la physionomie de la langue » et « sont en réalité assez peu nombreux dans la langue quotidienne¹ ». Cette affirmation incite les esprits et les francophones commencent à montrer du doigt. Le commentateur XGERARD écrit² :

(1) Montant dans un taxi à trois sur la banquette arrière, un de mes amis s'est exclamé : « On est crampé ben tight! » Je pense que les Anglophones comprendront mieux que les Francophones. Bien souvent, les expressions locales ne sont que des traductions littérales de l'Anglais : « hachées brunies » pour hash browns, bière glacée pour « cold beer » sont des expressions courantes³.

Un autre lecteur, CHRIS, réagit comme il suit :

(2) Vivant au Canada, j'en ai par dessus la tête des « compléter » pour « terminer », des « croire » pour « penser », des « étudiants » pour « élèves », des « santé » pour « soin », et la liste est longue ... et j'ose à peine évoquer les féminisations à outrance (le pompon revenant sans aucun doute au terme « maîtresse »)⁴ ... »

Le commentaire de CHRIS suscite une réponse de l'autre côté de l'Atlantique, et notamment celle de Mario :

(3) Eh bien, Chris, étant Québécois vivant en France depuis 8 ans, je peux dire que j'en ai aussi par dessus la tête d'entendre « en live » pour « en direct », « mail » au lieu de « email » (en anglais) ou « courriel » (en français) et plein d'autres que je n'ose même pas énumérer ici. [...] Donc avant de critiquer le français utiliser au Québec, regarde un peu ce qui est utilisé en France⁵.

Certains commentateurs mettent en doute la source officielle :

(4) Mr Poirier vit sûrement sur le plateau à Montréal, ghetto français de France pour ne pas entendre les anglicismes quotidiens de la langue québécoise... Venez faire un tour dans Villeray, à St Léonard (ah non mince ça parle italien), dans Hochelaga-Maisonneuve Monsieur Poirier et nous reparlerons de vos belles théories...

¹ *Ibid.*

² Nous reprenons les textes des commentaires dans leur forme originale, sans apporter aucune correction.

³ Mon réel à Montréal, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Un ancien français désormais Québécois¹.

D'autres, comme ROBERT, s'attaquent à la langue de l'Autre afin de mettre en valeur sa propre variante :

(5) Hachées brunies, je n'ai jamais entendu cela au Québec. Mais les anglicismes sont aussi courants en France : l'horrible « supporter » au sens de « soutenir », p. ex., quand Chirac déclare : « Je suis venu supporter la candidature française... » Les Québécois qui distinguent encore le « é » du « è », ne confondent pas, à la prononciation et à l'écrit, comme souvent dans *Le Monde* ou *Libé*, le futur simple du futur antérieur ou du conditionnel².

L'approche par la diversité est évoquée par l'utilisateur THIERRY qui, dans son commentaire, cherche à réconcilier la variation avec l'unité symbolique d'une langue :

(6) Franchement Chris, c'est dommage d'avoir fait un si long voyage et d'avoir si peu évolué. D'autant que le français en France même est très mal parlé.

Donc tu n'es pas content que le français du Québec ne soit pas calqué sur celui de la France... Eh bien, vas en Acadie, et tu trouveras autre chose encore. Va au Sénégal et ce sera encore différent. Va en Belgique et tu verras qu'ils ont aussi leurs usages propres³.

Le commentaire d'YVES C. est plus politique que linguistique, mais il permet d'entrevoir aussi un certain désenchantement par rapport à un processus d'américanisation de la langue.

(7) Bien sûr, les Québécois ont une sorte de déception latente de voir la France s'angliciser alors que nous-mêmes, tant bien que mal, nous avons essayé de résister, avec nos faibles moyens.

Comme si la France, que nous avons longtemps fantasmée comme une mère élégante et lointaine qui échappait à nos petites misères de colonisés, se mettait maintenant à jouer la pute pour plaire à n'importe quel gros con d'Américain⁴.

Nous avons retenu ces exemples parmi autres vingt-six réactions parce qu'ils témoignent de cette insécurité linguistique qui se traduit par des accusations mutuelles apportées à la qualité du français en France/au Québec. Il est à

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

noter que les intervenants légitiment leurs affirmations par des arguments territoriaux : « Un ancien français désormais Québécois », « étant Québécois vivant en France depuis 8 ans », etc. Les commentaires (1)-(7) permettent déjà d'entrevoir des configurations Moi-Ici, Moi-Là, Moi-Autre comme argument principal dans l'évaluation de la qualité du français. Les commentaires (1), (2) et (4) réfutent la thèse principale du billet, invoquant la présence sur le territoire québécois comme argument : « Montant dans un taxi », « Vivant au Canada », « Mr Poirier vit surement sur le plateau à Montréal, ghetto français de France ». La comparaison du français québécois à la « langue de Molière » ne permet pas une distinction positive : « les Anglophones comprendront mieux que les Francophones », « j'en ai par-dessus la tête », « vos belles théories... ». Par contre, les commentateurs (5), (6) et (7) confirment la conclusion de l'article, tout en recourant à l'argument Moi-Ici et à une stratégie de dévalorisation¹ du français de l'Autre, le français de France : « les anglicismes sont aussi courants en France », « le français en France même est très mal parlé », « déception latente de voir la France s'angliciser ». En même temps, les commentateurs (5), (6) et (7) valorisent la variation locale du français ou d'autres variations : « Les Québécois qui distinguent encore le « é » du « è », ne confondent pas, à la prononciation et à l'écrit, comme souvent dans Le Monde ou Libé, le futur simple du futur antérieur ou du conditionnel », « vas en Acadie [...]. Va au Sénégal [...]. Va en Belgique », « nous avons essayé de résister, avec nos faibles moyens ».

Le commentaire (3) s'inscrit dans la configuration Moi-Là (« Québécois vivant en France depuis 8 ans »). Il confirme l'idée du billet par le biais d'une comparaison défavorable au français en France. Il est intéressant de voir comment l'auteur de ce commentaire se positionne par rapport à son territoire. Il se déclare Québécois vivant en France, ce qui lui permet de

¹ À notre avis, l'acte de valorisation de la variété d'un Autre (du français de France, par exemple) témoigne d'une insécurité linguistique par rapport à sa propre variation (la dévalorisation de sa variété s'inscrit dans la même stratégie). Par contre, la valorisation de sa variété peut être lue soit comme une réaffirmation de sa sécurité linguistique, ou bien comme une tentative de rendre son groupe plus positivement différent, lorsque l'on ressent une insécurité linguistique (la dévalorisation de la variété d'un Autre s'inscrit dans la même logique).

porter un jugement fondé sur les deux variations : « avant de critiquer le français utiliser au Québec, regarde un peu ce qui est utilisé en France ».

La configuration Moi-Ici et la dévalorisation/la valorisation du français de l'Autre, dans (8) et (9), peut être aussi identifié et dans d'autres billets. L'entrée *Parlures d'icitte* du même blogue suscite une réaction défensive de la part d'une des lectrices qui signe son commentaire avec (8) « une Québécoise fière de sa langue qui vous suggère de lire une revue de cuisine française (du genre ELLE à table) et d'en "énumérer" les anglicismes odieux¹... ». L'entrée parle du *Petit dictionnaire des québécismes*, qui répertorie, dans le langage québécois, les mots ou expressions (sauf ceux en anglais) qui sont sources d'incompréhensions entre les Québécois eux-mêmes d'une part, et entre les Québécois et les autres francophones d'autre part. L'auteur du dictionnaire diagnostique ses concitoyens : « Ce peuple a perdu la fierté de la langue, et donc, le désir de la protéger² ». Ce diagnostic provoque de fortes réactions, de l'auto-ironie jusqu'à l'irritation en passant par le nationalisme et la justification. Ce dernier mécanisme de réponse emploie deux directions principales : offensive et défensive. D'un côté, on justifie le français québécois en attaquant le français standard, de l'autre on invoque l'omniprésence de l'anglais. Les arguments invoqués confondent langue et territoire, ou mieux dire associent la compétence et la performance linguistique à l'origine géographique, comme le démontre le commentaire de Gilles A. (9) : « Bon! moi, je suis au Québec depuis 5 ans et je trouve que les Québécois sont fiers de langue... et avec raison car la langue est très vivante, avec des expressions bien colorées³ ».

Le critère géographique est également invoqué pour souligner l'opposition québécisme/français standard dans les termes de ici/là-bas. Georges écrit (10) : « Ce qui est curieux c'est que vu d'ici(t) c'est fort sympathique mais là-bas tout ça devient très vite... chiant (en français dans le texte). Surtout

¹ Mon réel à Montréal (2011), *Parlures d'icitte*, <https://lc.cx/Jnvz>, consulté le 11 septembre 2014.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

lorsque l'on demande si l'on veut un Chien chaud all dress ou pas¹ ! ». Dans (10), l'opposition ici/là-bas, présente dans le texte, indique que pour certains francophones la valorisation/dévalorisation d'une variation (la sécurité/l'insécurité linguistique) est une question de *l'herbe est plus verte ailleurs*. L'argument invoqué par le commentateur en (10) s'inscrit dans la configuration Moi-Ici, dans la mesure où il considère la présence sur le territoire de référence comme critère nécessaire à la production d'un jugement fondé.

Ce qui devient assez évident c'est une sorte de réaction immédiate à considérer toute critique du français au Québec comme valorisant d'avantage le français prétendu standard de France et vice-versa. Le commentaire de Philippe en est une bonne illustration : (11) « Critiquer les Français pour utiliser « parking » ou autres anglicismes est vraiment déplacé quant au Québec on en est rendu à conjuguer des verbes anglais²... ». Ce match de ping-pong verbal est d'autant plus intéressant que les participants choisissent à dévoiler leur identité géographique, même si l'on pouvait en douter l'authenticité. Comme si le droit de s'exprimer sur sa langue passait par le fait d'appartenir à son territoire de référence. À notre avis, la mobilité de l'origine géographique valorisante indique, sinon en réalité au moins au niveau d'un imaginaire collectif, l'existence de plusieurs territoires qui légitiment la variété de français. C'est-à-dire, les processus de valorisation/dévalorisation et la sécurité /insécurité linguistique qui les sous-tendent vont dans les deux sens. Les commentaires (14) et (15) sont assez révélateurs dans le contexte de l'insécurité linguistique et de la valorisation de son groupe social.

L'attitude défensive des commentaires trouve ses racines également dans la source du blogue, c'est-à-dire dans le fait que c'est un blogue de *Libération*, une publication adressée au public français. Ce qui est expliqué par le commentaire de Seutché d'ailleurs :

(12) Conclusion : oui, cette article peut sembler léger lorsqu'on vit depuis plusieurs mois voire années au Québec, mais c'est un blog de Libé, un journal de France lu

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

en grande majorité par des Français. Un peu de tolérance et de compréhension ne ferait pas de mal¹ !

Bien que cet appel à la tolérance semble justifié, il identifie peut-être intuitivement la source de ce débat conflictuel – une approche simpliste d’une réalité extrêmement complexe, une vue d’au-delà géographique, pour l’amusement d’un public d’ici, qui est encore perçu à la lumière des rapports de force colonie-métropole. Ce sentiment est exprimé par le commentaire d’une certaine Caroline Moreno (13) : « Encore une fois, on tombe dans la caricature. C’est facile mais non représentatif² ».

Pour conclure sur ce premier cas de figure, on pourrait dire que les représentations vis-à-vis du français (sur l’axe Québec-France) se présentent aussi autour de ce qui est à proscrire et à blâmer dans la langue de l’Autre, au nom d’une langue aussi virtuelle que les identités de ceux qui les assument en guise d’arguments. Dans les mots de Manon et Seutché (« je vis à Montréal aussi depuis deux an³ ») :

(14) Nous utilisons, au Québec, plus de mots français qu’en France.

Dans le parlé comme dans l’écrit.

Stationnement = Parking en France

Arrêt = Stop

Salon de Thé = Tea Room

...

Alors ??⁴

(15) je t’accorde aussi le fait qu’on utilise des mots anglais, et ça ne me pose pas de problème, mais SVP amis Québécois⁵, balayez devant votre porte :

¹ Mon réel à Montréal (2011), *Jurer, c’est sacré* !; <https://lc.cx/JnvK>, consulté le 11 septembre 2014.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Ce qui est au moins amusant d’un point de vue externe c’est le nombre de fois que le mot « Québécois » est mal orthographié par les Français.

Pourrais-tu me parler du fait que vous CHECKEZ les horaires de bus, que vous alliez voir une GAME de hockey, que vous reSCHEDULEZ un MEETING, que vous ne CATCHÉZ pas certaines JOKES... Bref, je ne vais pas allé plus loin, je pense que t'auras compris mon propos...¹.

Dans les commentaires (1)-(15), les configurations Moi-Ici et Moi-Là servent à fonder l'argumentation en faveur ou contre la variété de français en question. Le rapport Moi-Autre sous-tend le raisonnement des commentateurs en offrant l'autre membre de la comparaison.

Du côté belge, nous remarquons grosso modo des similitudes au niveau des configurations interactionnelles. Le discours est centré toutefois moins sur des aspects linguistiques, ce qui s'explique par la nature des sujets dans les entrées – l'actualité sociopolitique.

Dans un ouvrage fondamental sur le français en Belgique (1997), dans le chapitre 21, intitulé *Les attitudes et les représentations linguistiques*, nous pouvons lire que des « caractéristiques stéréotypées sont énoncées, à propos des accents belges et français, qui s'organisent suivant un double jeu d'oppositions : nature *vs* culture, lourdeur, grossièreté *vs* légèreté, finesse² ». Cette opposition, assortie d'un besoin d'identité, mène à ce que les auteurs appellent « l'ambivalence des attitudes des francophones de Belgique³ », c'est-à-dire « un mélange d'admiration et de rejet envers la manière française et d'une fierté régionale à demi-mot, qui ose à peine s'affirmer⁴ ».

Dans les commentaires des lecteurs de @ *Pèèèris* l'accent est difficile à discerner. Bien que le titre du blogue le reprenne graphiquement. Ce qui est pourtant facilement décelable ce sont les traits dont il a été déjà question plus haut. Comme les sujets touchent moins à l'actualité linguistique, les références sont plus subtiles. Par exemple, des précisions comme celle de CVT (16) : « Désolé mais j'estime que la France n'a pas à recevoir des leçons de morale : je crois que l'avortement date chez vous de...1990 (mille neuf cent nonante,

¹ Mon réel à Montréal, *op. cit.*

² Daniel Blampain (dir.), *Le français en Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1997, p. 387.

³ *Ibid.*, p. 388.

⁴ *Ibid.*

comme vous dites)¹ », ou des imitations à outrance (17) « Ouais, génial! Godverdomme!!! Oufiti!!! La Belgique a vaincu à domicile l'IMMENSE équipe d'Ecosse de football 2-0 [...] »².

Les commentaires (16) et (17) mettent en cause le droit des Belges à critiquer la France, mais aussi le succès de l'équipe belge de football. Les arguments invoqués par les auteurs, l'autorisation de l'avortement en Belgique et le manque de grandeur de l'équipe écossaise, sont secondés d'« arguments » linguistiques, totalement gratuits. Comme ci, les représentants de la variété belge n'avait pas le droit à s'exprimer ou à se réjouir en raison de leur appartenance territoriale et linguistique.

Il faut préciser que le blogue @ Pèèèris, dès son titre, invite les Belges à l'auto-ironie. Son sous-titre, *Correspondance depuis le nombril du monde*, fait la même invitation à son public français. L'auteur du blogue, très critique de l'actualité socio-politique en France, est perçue pourtant par les lecteurs français comme porteuse d'un message anti-France, mais pro-Belgique. L'auteur(e) est accusé(e) de Francophobie par le commentateur Draugtor (18) : « Charline Vanhoenacker fait de la Francophobie de bas étages son cheval de bataille. Pas mal pour une personne habitant Paris depuis 10ans³ ». Cette francophobie devrait être comprise plutôt comme du chauvinisme orienté contre la France, et non comme une attitude négative envers la communauté francophone. Toutefois, le commentateur attribue à l'argument territorial, « habitant Paris depuis 10ans », seulement la possibilité du Moi-Ici approubateur.

Dans les commentaires (19)-(21), les justifications géographiques sont présentes dans la configuration Moi-Ici, pour donner du poids à ses propos (19) : « Ben moi qui suis belge et vis et travaille en France, j'ai trouvé ça très drôle⁴ » ou (20) « Je parle par expérience "je suis wallon et je vis en

¹ @ Pèèèris (2011-2013), *La fille aînée de l'Eglise et Monseigneur Kakou*, <https://lc.cx/Jnv8>, consulté le 11 septembre 2014.

² @ Pèèèris (2011-2013), *Un peu de Goethals chez les Bleus*, <https://lc.cx/JnvX>, consulté le 11 septembre 2014.

³ @ Pèèèris, *La fille aînée*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

France” alors venez les gars et vous allez vous en bouffer les doigts¹ ! », ou pour avoir droit à la critique, comme l’indique Belge Toujours : (21) « Si la Belgique est un non pays , explique moi donc pourquoi tu as quitté la France pour vivre en Belgique !!! [...] Faut vraiment être maso pour vivre dans un “non” pays et haïr ses habitants ».

Le parti pris est assez évident dans les commentaires à travers les expressions utilisées. Les Belges sont appelés « belgicains » (22) : « Cette francophobie ordinaire, et même souriante, me paraît scandaleuse et honteuse. Elle est toutefois l’apanage des belgicains² : la Belgique n’a-t-elle pas été créée contre la France³ ? » se demande le commentateur Aucassin. D’autres (Français ou Belges) manquent d’ironie. Pierre Pynnaert de Namur s’exclame (23) : « “Correspondance depuis le nombril du monde” : ce titre correspond à un mépris et à un parti pris préalable. seriez vous aussi virulente vis à vis de la politique belge ?? je crois que non⁴ ! »

Pour revenir au sujet de la langue, il est intéressant de noter que dans les commentaires de ce second blogue on y revient moins, mais lorsqu’on le fait, c’est toujours pour mettre en évidence la variété régionale (24) : « @Potter34 En attendant allez faire un tour en France pour apprendre le français et l’orthographe, ça ne gâchera rien⁵ » recommande Jiefd à l’utilisateur Potter34.

L’ennemi externe est valable aussi pour la Belgique, bien qu’il ne soit vraiment externe. Si pour le Québec l’une des causes de l’insécurité linguistique c’est l’anglais, dans le cas de la Belgique – c’est le flamand, mais aussi la « manière belge de parler⁶ » : (24) « Dommage que le Swèèèr ne fasse pas preuve d’autant de mordant envers les pratiques belges⁷ », (25) « “Los van Frankrijk”,

¹ *Ibid.*

² Belgicain est un terme péjoratif qui se rapporte à un partisan de l’unité de la Belgique.

³ @ Pèèèris, *La fille aînée*, *op. cit.*

⁴ @ Pèèèris (2011-2013), *Ces journalistes qui se voient déjà à L’Elysée*, <https://lc.cx/JnvB>, consulté le 11 septembre 2014.

⁵ @ Pèèèris (2011-2013), *Mélenchon : Wallons enfants de la patrie !*, <https://lc.cx/Jhkk>, consulté le 11 septembre 2014.

⁶ Daniel Blampain (dir.), *op. cit.*, p. 387.

⁷ @ Pèèèris, *Ces journalistes*, *op. cit.*

comme ils disent¹». L'argument de l'insécurité linguistique ou de l'identité sociale positive peut être retrouvé dans une segmentation du Moi-Ici en Moi-Wallon², comme par exemple en « je suis wallon », « la plus grosse des conneries qui pourrait arrivé au Wallons³ ». Dans Moi-Autre, l'Autre n'est pas seulement un autre francophone habitant sur un autre territoire et parlant une autre variété de français, mais aussi un autre Belge. Cette segmentation relève, à notre avis, de ce sentiment de fierté régionale et d'un besoin de valoriser son groupe, afin d'éviter des généralisations comme celle en (25).

Dans ce deuxième cas de figure, les rapports entre les commentateurs sont placés d'emblée sous le signe de la divergence. C'est en partie à cause de la démarche plus critique du blogue @ Pèèèris (par rapport à *Mon réel à Montréal* qui est moins incisif), mais aussi parce que, dans le premier cas, les billets, tout en portant sur des sujets de langue, limitaient les critères de différenciation. Le blogue de Charline Vanhoenacker s'axe sur des sujets d'actualité et donc, les critères pertinents couvrent plusieurs domaines d'intérêt. Le fait que le critère linguistique revienne dans les propos des commentateurs de @ Pèèèris indique son importance dans la constitution de leur identité sociale.

Finalement, il est assez symbolique que parmi les commentaires réunissant Belges et Français, habitant en France ou en Belgique, on ait trouvé un qui soit l'écho d'une invitation proférée plus haut (26) : « Que les français balaie d'abord devant leurs portes⁴ ! »

On ne s'arrêtera pas sur les implications territoriales de cette expression qui sont assez évidentes. « Ma maison-ma forteresse » dit-on en russe. Le fait d'inviter l'Autre, le Québécois ou le Français à aller balayer devant sa porte exprime aussi un repli, un pas en arrière à l'intérieur de son territoire. Le regard externe, le Moi-Là jugeant l'Ici, provoque le mépris et la réaction immédiate, car il est jugé présomptueux. Le Moi-Là critique est également

¹ *Ibid.*

² On peut parler d'un Moi-Québécois aussi. Mais cette segmentation nous semble peu pertinente dans ce corpus de commentaires où personne ne s'identifie comme « Canadien ».

³ @ Pèèèris, *Mélenchon*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

mal perçu pour des raisons évoquées plus haut : les tensions qui existent au sein de la francophonie (dans son acception sociolinguistique) : « La réalité francophone, sur le plan sociolinguistique, émerge de la tension complexe est chaque fois unique entre des situations sociales et institutionnelles, des variétés pratiquées en concurrence et des représentations fantasmées de ces variétés¹ ».

Les causes de cette tension sont très complexes et dépassent le cadre de cet article. Mais nous pensons avoir montré que, même dans un contexte écrit, où la coprésence est un artifice technique, elles passent par la langue, est par tout ce qu'elle a de symbolique, de descriptif. Une langue très virtuelle d'ailleurs, n'existant que dans les lignes tracées par une grammaire normative. Une langue qui devrait, semble-t-il appartenir à tous, mais n'appartient finalement à personne.

En guise de conclusion

Le territoire virtuel a exacerbé, à notre avis, sinon l'évaluation d'une situation réelle (l'anglicisation du français, par exemple), alors au moins toute la batterie de préjugés et ouï-dire concernant la variation diatopique du français. La nouveauté du terrain virtuel consiste dans l'immédiat du contact, le nombre des participants au dialogue, et surtout dans le flou de l'identité linguistique et/ou géographique. Dans ce dialogue, produit au niveau des simples usagers qui ne sont pas impliqués dans le débat idéologique sur la Francophonie, nous observons que l'atmosphère est crispée et que les accusations sont de rigueur, malgré un très bon niveau de français des deux côtés des barricades. Les réprimandes de type « “mais on considère aujourd'hui que l'auteur À INITIER un renouveau dans le théâtre québécois.” Orthographe, S.V.P.² » sont courantes.

Il s'agit donc d'un phénomène très complexe, très imbriqué dans d'autres phénomènes sociaux, historiques, culturels. Ce qui est certain, c'est le fait qu'au-delà de la rhétorique de paix, d'amitié, de liberté, qu'au-delà du français pour tous au sein de la Francophonie, il existe des frustrations assez

¹ François Provenzano, *Francophonie*, *op. cit.*, p. 12.

² Mon réel à Montréal, *Jurer*, *op. cit.*

fortes, les frustrations des usagers par rapport à l'image qu'on perçoit d'eux et à l'image qu'ils perçoivent. La blogosphère propose un cadre très ouvert à leur expression, en offrant les outils de l'interaction directe sur un territoire de dimensions importantes, mais aussi le couvert de l'anonymat linguistique. Se rattacher à un territoire, et par conséquent à une langue et à une identité, dans un milieu aussi ambigu que l'Internet, relève aussi bien du réel que de l'hypothétique. C'est donc un choix assumé par le locuteur de dévoiler ou bien de créer son identité linguistique et territoriale. Les deux démarches, que l'on ne pourrait distinguer que grâce à des analyses très minutieuses, font partie donc d'un nouveau paradigme, celui de la communication in absentia. Celle-ci, immédiate et anonyme (pour ceux qui le veulent) doit compenser l'absence des indices traditionnels de la variation (phonétiques principalement), et en construire un réseau de nature discursive, dans lequel des arguments lexicaux, mais surtout territoriaux deviennent une clé d'accès privilégiée.

La création de l'identité territoriale et linguistique, les Moi-Ici et Moi-Là, peut être considérée comme une stratégie d'affirmation ou d'acquisition d'une identité sociale dans l'espace virtuel. Dans les débats sur la langue ou sur la politique du voisin francophone, les arguments territoriaux et linguistiques sont certainement pertinents et fonctionnent comme des critères de différenciation. On pourrait pourtant se poser la question si cette identité sociale postulée par le commentateur dans un débat est reprise-t-elle dans un autre, ou s'il en forge une, chaque fois que son argumentation le demande. Il ne s'agit pas de rejoindre un autre groupe plus valorisé, lorsque l'on est insatisfait de son identité sociale, mais d'essayer différentes « appartenances » en guise d'argument justifiant sa position dans le débat.

En effet, l'on ne peut que croire sur parole les intervenants dans les commentaires ci-dessus. Nous les croyons davantage s'ils invoquent l'argument territorial ou celui de la langue. Eux-mêmes, ils considèrent être plus crédibles s'ils le font. Mais ces indices d'identification, explicites dans le message, sont facilement manipulables¹. L'expression indirecte par le style ou le langage sont considérées

¹ Anne Revillard, « Les interactions sur l'Internet. (note critique) », *Terrains & travaux*, n° 1, 2000, p. 108-129.

plus fiables¹, mais l'on revient à l'argument linguistique et à celui territorial. Sur Internet, le paradoxe de la langue, du territoire et de l'identité consiste en leur caractère virtuel, dans le sens où ils sont des possibilités et non pas l'expression de leurs pendants réels.

¹ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi*, Paris, Les éditions de Minuit, 1973, p. 45.

Références

- @ Pèèris (2011-2013), *La fille aînée de l'Eglise et Monseigneur Kakou*, <https://lc.cx/Jnv8>, consulté le 11 septembre 2014.
- @ Pèèris (2011-2013), *Un peu de Goethals chez les Bleus*, <https://lc.cx/JnvX>, consulté le 11 septembre 2014.
- @ Pèèris (2011-2013), *Ces journalistes qui se voient déjà à L'Elysée*, <https://lc.cx/JnvB>, consulté le 11 septembre 2014.
- @ Pèèris (2011-2013), *Mélenchon : Wallons enfants de la patrie !*, <https://lc.cx/Jhkk>, consulté le 11 septembre 2014.
- Blampain, Daniel (dir.), *Le français en Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1997.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bretegnier, Aude, « Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion », thèse de doctorat, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1999.
- Breton, Roland, « La démographie des francophones est-elle insaisissable? », dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique de la Francophonie*, tome 2, Paris, Éditions Honor Champion, p. 849-853.
- Calvet, Louis-Jean, *La Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 [1993].
- Cardon, Dominique et Hélène Delaunay-Téterel, « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, n° 4, 2006 (no 138), p. 15-71, <https://lc.cx/JnvL>, consulté le 1 juin 2016.
- Flichy, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi*, Paris, Les éditions de Minuit, 1973.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
- Le Cam, Florence (2003), *Les carnets (weblogs), une piste pour l'expression citoyenne locale ?*, <https://lc.cx/Jnv6>, consulté le 25 juillet 2016.
- Mishne, Gilad et Natalie Glance (2006), *Leave a Reply : An analysis of Weblog Comments*, <https://lc.cx/JnvE>, consulté le 22 août 2016.
- Mon réel à Montréal (2011), *Qui parle vraiment la langue de Molière ?*, <https://lc.cx/JnvD>, consulté le 11 septembre 2014.
- Mon réel à Montréal (2011), *Ces députés qu'on bâillonne*, <https://lc.cx/Jhki>, consulté le 11 septembre 2014.
- Mon réel à Montréal (2011), *Jurer, c'est sacré !*, <https://lc.cx/JnvK>, consulté le 11 septembre 2014.
- Mon réel à Montréal (2011), *Parlures d'icitte*, <https://lc.cx/Jnvz>, consulté le 11 septembre 2014.
- Pastinelli, Madeleine, « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle – Le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de "chat" », *Terminal. Technologies de l'information, culture et sociétés*, n° 79, 1999, p. 41-60, <https://lc.cx/Jnvu>, consulté le 17 août 2016.

- Provenzano, François, « La 'francophonie' : définitions et usages », *Quaderni*, vol. 62, n° 1, hiver 2006-2007, p. 93-102.
- Provenzano, François, « Francophonie et études francophones : considérations historiques majeures historiques et métacritiques sur quelques concepts majeurs », *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, vol. 3, n° 2, 2006, p. 1-18.
- Revillard, Anne, « Les interactions sur l'Internet. (note critique) », *Terrains & travaux*, n° 1, 2000, p. 108-129, <https://lc.cx/Jhk5>, consulté le 20 août 2016.
- Swiggers, Pierre, « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème », dans Michel Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques, Actes du colloque de Louvain-La-Neuve*, Louvain-La-Neuve, Institut de linguistique, 1993, p. 19-30.
- Tajfel, Henri et John Charles Turner, « An integrative theory of intergroup conflict », dans Stephen Worchel et William Austin (dir.), *The social psychology of intergroup relations*, Pacific Grove, CA/Brooks/Cole, 1979, p. 33-48.
- Wiktionnaire, *Belgicain*, <https://lc.cx/JhkS>, consulté le 10 août 2015.